



Plongée 95 / Piscine de l'Axe Majeur  
**FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION**  
Année 2022/2023

Photo

Nom : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Département (n°) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : Domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

email : \_\_\_\_\_ (écrire en MAJ)

Num Licence : \_\_\_\_\_

Niveau actuel : \_\_\_\_\_

Nombre de plongées : \_\_\_\_\_

Cette année, je souhaite passer : \_\_\_\_\_

Date de la dernière plongée : \_\_\_\_\_

Je sais nager 50 m sans me tenir au bord ni prendre pied : OUI/NON

je ne souhaite pas faire apparaître les informations ci-dessus dans l'annuaire du club sur le site [www.plongee95.org](http://www.plongee95.org)

je ne souhaite pas recevoir les informations relatives à la vie du club par eMail

Je souhaite obtenir la carte d'accès aux étangs pour 2023 (17 € + 10 € pour le Pass la 1ère année)

Date de délivrance du CACI : \_\_\_\_\_ Médecin : \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'accident : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ ou \_\_\_\_\_

Je soussigné \_\_\_\_\_ demande mon inscription ou celle de mon enfant \_\_\_\_\_ et reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (au dos de la présente fiche d'inscription) et de l'organisation générale de la formation de Plongée 95 et m'engage à les respecter.

J'autorise le Club à réaliser des photographies de moi ou de mon enfant et à les utiliser dans un but non commercial sur le site internet [www.plongee95.com](http://www.plongee95.com) et sur les documents de communication du club : banderoles, plaquettes, affiches ....

**Assurance :** Plongée 95 attire votre attention sur le fait que l'assurance incluse dans la licence est une assurance "responsabilité civile", au tiers, et ne vous couvre en aucun cas en cas d'accident vous survenant en l'absence de tiers responsable. Différentes assurances complémentaires optionnelles dites « individuelles accidents » sont proposées par la fédération et nous vous conseillons de souscrire l'une de celle-ci (Voir le site [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)).

**Santé :** Les renseignements suivants concernent les éventuels problèmes de santé des participants. Ils sont destinés à informer le directeur de plongée dans le seul but d'assurer une sécurité maximale. Ils sont, à ce titre, strictement confidentiels et y répondre ne constitue en aucun cas une obligation.

ETES-VOUS ALLERGIQUE ? (aspirine...) : \_\_\_\_\_

PRENEZ-VOUS REGULIEREMENT DES MEDICAMENTS ? (si oui, lesquels et en quelle quantité ?)

PROBLEMES DE SANTE DIVERS : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissances des informations relatives aux assurances au verso.

Signature (précédée de la mention manuscrite : «Lu et approuvé») à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Règlement :**

Cotis. : \_\_\_\_\_ Carte étang : \_\_\_\_\_ Ind. Accid. : \_\_\_\_\_

Signature :

## Assurance complémentaire optionnelle :

La licence fédérale (incluse dans votre cotisation) intègre une assurance en responsabilité civile au tiers qui couvre les dommages que vous êtes susceptibles de causer aux autres dans votre pratique. Par contre, elle ne vous couvre pas en cas de dommages vous survenant en l'absence de tiers responsable.

**Nous vous recommandons donc de contracter une assurance dite « individuelle accident » vous permettant précisément d'être couvert en cas d'accident en l'absence de tiers responsable.** En outre, ce type d'assurance permet, selon le type et le niveau choisi, de couvrir certains risques spécifiques comme par exemple les annulations de séjours. Bien sûr, chaque risque peut être couvert sous conditions et il faut lire attentivement le tableau des garanties voire appeler le cabinet Lafont, notre assureur, pour obtenir des précisions. **Attention : Plongée 95 rend obligatoire l'assurance individuelle accident pour les sorties en mer.**

Pour plus d'information, nous vous conseillons de consulter le site du cabinet Lafont : <https://www.ffessm.lafont-assurances.com/>

Vous êtes intéressés par une assurance individuelles accident : il est possible de la souscrire en même temps que la licence afin qu'elle soit mentionnée dessus. Le montant est alors à régler dès l'inscription, avec le 1<sup>er</sup> chèque.



Tél: +33(0)4 68 35 22 26 Déclarer un sinistre | Contact



[Home](#)

[Nous connaître](#)

[Licencié\(e\)s](#) ▾

[Clubs, comités & ligues](#) ▾

[Professionnels](#) ▾

[Espace client](#)



### Individuelle Accident & Assistance

Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (Article L 321-4 du Code du Sport).

## Pourquoi une Individuelle Accident /Assistance ?

Du seul fait de votre licence vous bénéficiez de la garantie "Responsabilité Civile", qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître, dans la pratique des activités reconnues par la FFESSM, si vous causiez un dommage à AUTRUI et que vous en étiez déclaré responsable, ainsi que la garantie de protection juridique.

C'EST BEAUCOUP MAIS ... CE N'EST PAS TOUT !

Si vous êtes victime d'un accident sans engagement de la responsabilité d'un tiers, vous n'êtes pas assuré dans le cadre du contrat "Responsabilité Civile" tel que défini ci-dessus ... mais vous pouvez l'être ... tout est possible, mais rien n'est fait sans votre demande.

## ASSURANCE COMPLEMENTAIRE INDIVIDUELLE ASSISTANCE

Nous vous proposons plusieurs garanties possibles :

**Loisir 1 base, loisir 2 base et loisir 3 base**

Nous vous proposons des garanties d'assurance, d'assistance avec des options de montants assurés différents.

Ces garanties d'assurances et d'assistance avec prise en charge des frais de caisson vous sont acquises dans le monde entier.

### ANNULATION ET INTERRUPTION DE VOYAGES DE PLONGEE

A la demande de nombreux Clubs, Licenciés et Structures Commerciales Agréées, la FFESSM nous a chargés de proposer une garantie d'assurance Voyages Plongée

Nous vous proposons plusieurs garanties possibles : **Loisir 1 Top, loisir 2 Top et loisir 3 Top**

Vous avez programmé un voyage ou un séjour plongée et vous êtes contraints d'annuler votre déplacement à la suite d'un évènement garanti.

Vous êtes en séjour de plongée et vous êtes obligés de l'interrompre à la suite d'un évènement garanti.

Si vos bagages sont perdus ou volés.

# Grille des tarifs saison 2022/2023



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉTUDES ET DE SPORTS  
SOUS-MARINS.

FRENCH UNDERWATER FEDERATION  
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

## TARIFS SAISON 2022/2023

<b>LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans) <sup>(1)</sup></b> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	43 € Comité interrégional ou régional 12,90 € Comité départemental 3,35 €
<b>LICENCE "JEUNE" (de 12 à 16 ans) <sup>(1)</sup></b> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	27 € Comité interrégional ou régional 6,53 € Comité départemental 3,08 €
<b>LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans) <sup>(1)</sup></b> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	12 € Comité interrégional ou régional 2,74 € Comité départemental 1,32 €
<b>LICENCE "AIDANT/ACCOMPAGNANT non pratiquant d'activités subaquatiques" <sup>(1)</sup></b> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	18 € Comité interrégional ou régional 3,5 € Comité départemental 1,5 €
<b>LICENCE PASSAGER <sup>(1)</sup></b>	45 €
<b>ABONNEMENTS À SUBAQUA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022</b> Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (12 numéros) 55,00 € Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (6 numéros) 30,00 € Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence - 6 numéros/France-DOM COM-Etranger) 40,00 € Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence -12 numéros/ France-DOM COM-Etranger) 60,00 €	
<b>ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE</b>	Loisir 1 21,00 € Loisir 2 26,00 € Loisir 3 44,00 € Piscine (intégrant les compétitions en piscine) 12,00 €
<b>GARANTIE LOISIR TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (LOISIR) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)</b>	Loisir 1 Top 41,00 € Loisir 2 Top 52,00 € Loisir 3 Top 86,00 €
<b>ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES MONITEURS LICENCIÉS À LA FFESSM, EXERÇANT À TITRE RÉMUNÉRÉ</b>	Pro basic 46,00 € Pro 1 124,00 € Pro 2 248,00 € Pro 3 310,00 €
<b>GARANTIES PRO TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (MONITEURS) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)</b>	Pro basic Top 66,00 € Pro 1 Top 175,00 € Pro 2 Top 301,00 € Pro 3 Top 430,00 €
<b>GARANTIE VOYAGE : GARANTIE ANNULATION/INTERRUPTION/BAGAGES POUR UN SEJOUR PLONGEE DE MOINS DE 21 JOURS CONSECUTIFS DANS LE MONDE ENTIER</b>	Pack Voyage 9,00 €
<b>DROIT ANNUEL D'AFFILIATION 2022/2023 POUR LES CLUBS</b>	70,00 €
<b>DROIT ANNUEL D'AGREMENT 2022/2023 POUR LES SCA, SCIA ET CLUB France</b>	84,00 €
<b>TOUTES CARTES FORMAT CARTE DE CRÉDIT</b> Brevets de plongeurs et de moniteurs Brevets de spécialité Ffessm et Ffessm/Cmas	Ristourne au Comité Interrégional ou Régional 1,00 € Ristourne au Comité Départemental 0,50 €
<b>ATP :</b> Pass Découverte <sup>(2)</sup> Pass'Plongée PE12 Apnée Pass'Collectif Jeunes avec assurance Responsabilité Civile / jour tarif pour tout le groupe Pass'Collectif Jeunes avec assurance Responsabilité Civile pour 5 jours consécutifs tarif pour tout le groupe Pass'Collectif Jeunes avec assurance individuelle accident / jour tarif pour tout le groupe Pass'Collectif Jeunes avec assurance individuelle accident pour 5 jours consécutifs tarif pour tout le groupe Formations Premiers Secours	3,00 € 15,00 € 7,00 € 12,00 € 10,00 € 40,00 € 30,00 € 120,00 € 5,00 €
<b>REEDITION D'UNE CARTE LICENCE/BREVET BREVET CONVENTIONNÉ (fédération associée) : CREATION / REEDITION</b>	20,00 € 20,00 €

(1) Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique - (2) Les titulaires d'un Pass Découverte bénéficient des mêmes garanties dans le cadre de la pratique de ces activités au sein de nos clubs et SCA.